

MANUEL D'INSTALLATION

R-BT2

AVERTISSEMENTS PRÉLIMINAIRES

Le mot **AVERTISSEMENT** précédé du symbole ⚠ indique des conditions ou des actions pouvant mettre en danger la sécurité de l'utilisateur. Le mot **ATTENTION** précédé du symbole ⚠ indique des conditions ou des actions qui pourraient endommager l'appareil ou les équipements qui lui sont raccordés. La garantie cesse de plein droit en cas d'usage inapproprié ou d'altération du module ou des dispositifs fournis par le fabricant, nécessaires au fonctionnement correct, et si les instructions contenues dans le présent manuel n'ont pas été suivies.

	AVERTISSEMENT : avant d'effectuer toute opération, il est obligatoire de lire ce manuel dans son intégralité. Le module ne doit être utilisé que par des techniciens qualifiés dans le secteur des installations électriques. La documentation spécifique est disponible via le QR-CODE à la page 1.
	Seul le fabricant peut réparer le module ou remplacer les composants abîmés. Le produit est sensible aux décharges électrostatiques, prendre les mesures opportunes pendant toute opération.
	Élimination des déchets électriques et électroniques (applicable dans l'Union européenne et dans les autres pays qui pratiquent la collecte sélective des déchets). Le symbole présent sur le produit ou sur l'emballage indique que le produit doit être amené dans un centre de collecte autorisé pour le recyclage des déchets électriques et électroniques.



DOCUMENTATION



SENECA



SENECA s.r.l.; Via Austria, 26 – 35127 – PADOVA – ITALY; Tel. +39.049.8705359 - Fax +39.049.8706287

CONTACTS

Support technique	support@seneca.it	Informations sur le produit	sales@seneca.it
-------------------	-------------------	-----------------------------	-----------------

Ce document est la propriété de SENECA srl. La copie et la reproduction sont interdites si elles ne sont pas autorisées. Le contenu de la présente documentation correspond aux produits et aux technologies décrites.

Les données reportées pourront être modifiées ou complétées pour des exigences techniques et/ou commerciales.

SCHÉMA DU BLOC PILES

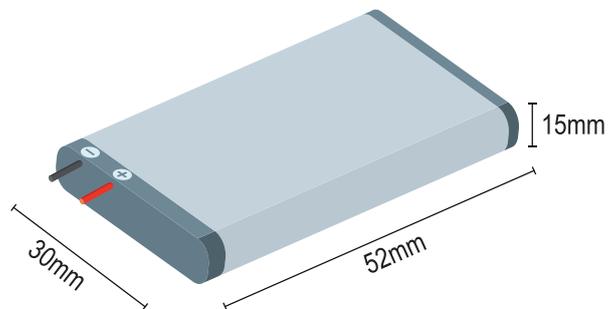
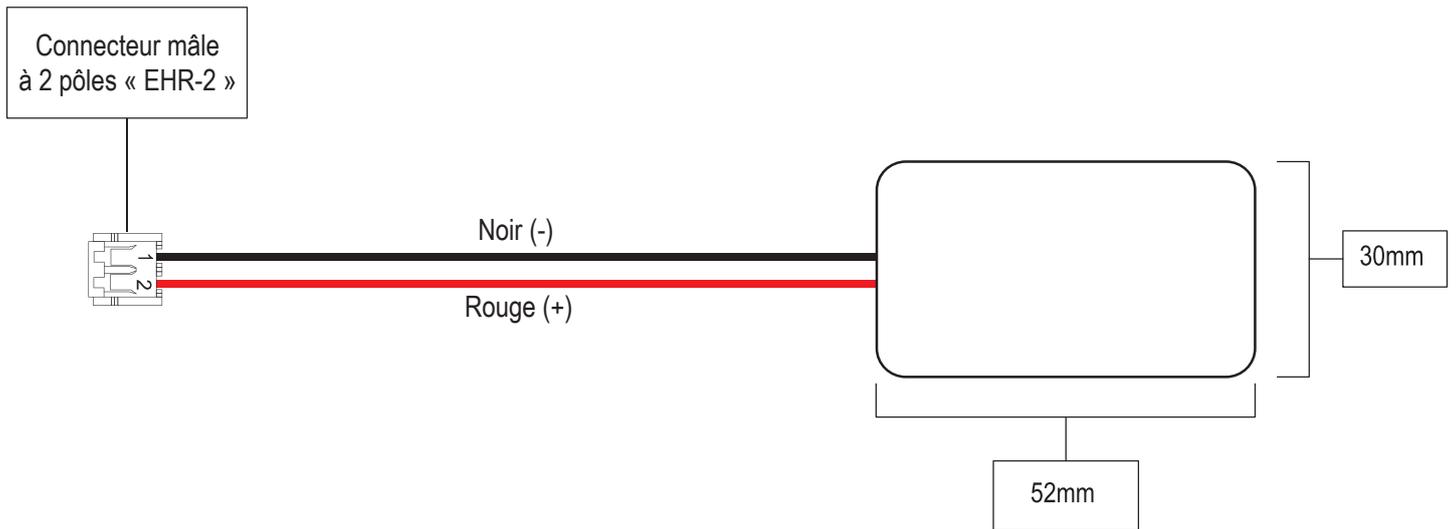
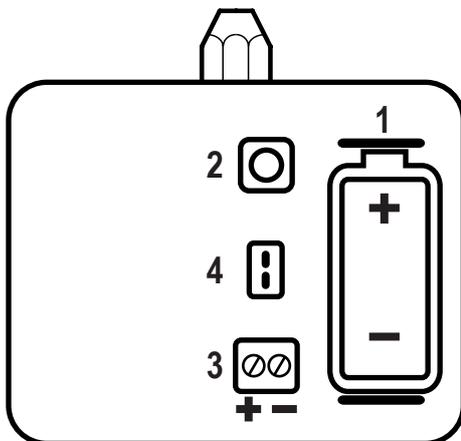


SCHÉMA DU CAPTEUR

CAPTEUR INDUSTRIEL



LÉGENDE :

- 1) Logement de la pile
- 2) Bouton pour associer le capteur et pour forcer la communication avec la centrale R-GWR
- 3) Borne de raccordement de l'entrée analogique / numérique
- 4) Borne de raccordement du bloc piles amélioré.

Suivez les indications ci-dessous pour installer correctement le produit :

1. Retirez le couvercle de fermeture du capteur ;
2. Retirez la pile préinstallée dans le logement ;
3. À l'aide de la bande adhésive fournie, fixez le bloc-pile amélioré au couvercle de fermeture ;
4. Insérez le connecteur mâle à 2 pôles de l'EHR2 dans le logement prévu à cet effet (position 4 indiquée sur le schéma du capteur) ;
5. Fermez le couvercle de fermeture du capteur.

 **ATTENTION**

Il est toujours nécessaire de retirer les piles préinstallées avant d'installer les nouvelles piles.
Il est strictement interdit d'installer deux piles en même temps.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CERTIFICATIONS	
ALIMENTATIONS	Voltage nominal : 3,6 V ; Courant nominal : 4,4 Ah
PLAGE DE TEMPÉRATURE	De -55 °C à +85 °C
MONTAGE	Par connecteur mâle à 2 pôles EHR2

MONTAGE

ATTENTION

- Ne pas utiliser d'objets pointus pour ôter la pile.
- Les piles usagées ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il est obligatoire de les jeter dans un bac de collecte prévu à cet effet dans la commune ou auprès du point de vente.
- Les piles usagées contiennent des métaux lourds ou des matériaux nocifs pour l'environnement et la santé. Étant donné qu'elles contiennent des éléments importants tels que du fer, du zinc, du manganèse et du nickel, elles peuvent être recyclées.
- Nous recommandons d'utiliser des piles du même type à l'intérieur d'un appareil. L'utilisation de piles de différents types pourrait provoquer des fuites de liquides, entraîner une rupture des piles ou endommager l'appareil utilisé.
- Toujours remplacer la ou les piles de l'appareil utilisé par des piles du format et du type indiqués par le fabricant.
- Ne pas exercer de pression et ne pas provoquer de choc à la pile. Cela pourrait l'endommager et provoquer la perte de liquide ou la casser.
- Ne pas exposer les instruments à des températures ou des pressions extrêmes, élevées ou basses, car cela pourrait provoquer une explosion ou la dispersion de liquides ou de gaz inflammables.
- En présence d'odeurs, de gonflements, de fissures ou de capuchons desserrés ou manquants, les piles doivent être considérées comme « endommagées ». Les piles endommagées peuvent libérer des substances chimiques dangereuses et nécessitent une procédure de mise au rebut spéciale. Contactez le service clientèle du fabricant pour demander conseil en ce qui concerne le traitement des piles endommagées.

ATTENTION

Risque d'incendie, d'explosion et de brûlures graves.

Ne pas recharger, démonter, chauffer à plus de 100 °C, incinérer ou exposer le contenu à l'eau.